

Séance : 23 mars 2012

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

003-2012

VOTES

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal  
réuni sous la présidence de GAUVRIT Jean-Christophe - Maire -

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice -1, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2011 y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;  
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Treziers le 23 MARS 2012

Ont signé au registre des délibérations : GAUVRIT - LUGA - FAURE - LOUJET - CHIVA -  
PIQUEMAL - RICHOU - SANDRES -



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous Préfecture le 29 mars 2012  
Notification du 30 mars 2012

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

29 MARS 2012